



Conseil de sécurité

Distr. générale
30 octobre 2019
Français
Original : anglais

Lettre datée du 29 octobre 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité par les Représentants permanents de la Fédération de Russie, de la République islamique d'Iran et de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration commune que les Ministres des affaires étrangères de la Fédération de Russie, de la République islamique d'Iran et de la République turque ont faite à Genève le 29 octobre 2019 (voir annexe).

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
de la République islamique d'Iran
(*Signé*) Majid Takht **Ravanchi**

Le Représentant permanent
de la Fédération de Russie
(*Signé*) Vassily **Nebenzia**

Le Représentant permanent
de la Turquie
(*Signé*) Feridun H. **Sinirlioğlu**



**Annexe à la lettre datée du 29 octobre 2019 adressée au Président
du Conseil de sécurité par les Représentants permanents
de la Fédération de Russie, de la République islamique d'Iran
et de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et russe]

**Déclaration commune des Ministres des affaires étrangères
de la Fédération de Russie, de la République islamique d'Iran
et de la République turque sur la Syrie
Genève, le 29 octobre 2019**

Les Ministres des affaires étrangères de la Fédération de Russie, de la République islamique d'Iran et de la République turque, pays garants du processus d'Astana, ont tenu une réunion trilatérale ainsi que des consultations avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir O. Pedersen à Genève, le 29 octobre 2019.

Les Ministres :

1. *Ont réaffirmé* le profond attachement des pays garants du processus d'Astana au respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne et *ont souligné* que ces principes devraient être respectés par toutes les parties. Ils *ont souligné* leur ferme détermination à combattre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations et à contrecarrer les projets séparatistes sur le territoire syrien ;

2. *Se sont félicités* de la création de la Commission constitutionnelle et de la réunion qu'elle a tenue à Genève le 30 octobre 2019 à la suite de la contribution décisive des pays garants du processus d'Astana et de la mise en œuvre des décisions du Congrès pour le dialogue national syrien tenu à Sotchi et *ont apprécié* à cet égard les efforts déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie ;

3. *Ont exprimé leur conviction* que la création de la Commission constitutionnelle prouve que le conflit syrien ne peut avoir une issue militaire et *ont réaffirmé* leur volonté de faire avancer un processus politique viable et durable conduit et pris en main par les Syriens et facilité par l'ONU, conformément à la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité ;

4. *Ont réaffirmé* leur détermination à appuyer le travail de la Commission constitutionnelle au moyen d'une interaction continue avec les parties syriennes et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie afin de garantir la durabilité et l'efficacité de son travail ;

5. *Ont estimé* qu'un esprit de compromis et de dialogue constructif doit présider aux travaux de la Commission constitutionnelle, sans ingérence étrangère ni calendriers imposés de l'extérieur, afin que ses membres puissent parvenir à un accord général qui confèrera aux résultats de ces travaux la plus grande légitimité possible aux yeux du peuple syrien ;

6. *Ont souligné* qu'il importait que le processus plus large de règlement aille de l'avant pour accroître l'aide humanitaire apportée à tous les Syriens dans l'ensemble du pays, sans conditions préalables ni discrimination, pour faciliter le retour librement consenti et en toute sécurité des réfugiés et déplacés syriens dans leur lieu de résidence d'où ils étaient partis en Syrie, ainsi que pour instaurer un climat de confiance entre les parties syriennes.